

Aménager le poste d'un travailleur en situation de handicap

Maintien dans l'emploi et handicap



Votre demande porte sur :

- L'aménagement des activités réalisées par un salarié titulaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur handicapé (RQTH).
- La volonté de tous les acteurs de maintenir en emploi le salarié concerné.

Notre accompagnement vise à :

- Repérer les écarts entre les contraintes du poste existant et les limitations fonctionnelles du salarié
- Identifier les phases d'activité les plus contraignantes, les moyens de compensation mis en œuvre et leurs effets sur la santé du salarié et son activité
- Etablir un cahier des charges fonctionnel pour l'aménagement de son poste.

Déroulement de l'intervention

1

Analyse de la demande

- Rencontre avec les acteurs : encadrement, médecin du travail, salarié concerné
- Analyse des besoins, des enjeux et des marges de manoeuvre

2

Investigations

- Observations et entretiens sur le terrain
- Analyse et recherche de pistes d'actions
- Validation des observations avec le salarié

3

Restitution

- Restitution(s) dans l'entreprise
- Transmission du cahier des charges fonctionnel



Votre contact privilégié :

Anne BARRERE
05 34 63 84 30
asti@ast-i.org

- ✓ Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Certification Datadock
- ✓ Formation éligible au DPC (sous validation)



CONSULTEZ NOTRE
SITE WEB !



Si vous souhaitez réaliser cette prestation en intraentreprise, contactez-nous.

www.ast-i.org

14 rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

05 34 63 84 30

SIRET 47953857100049

TVA intracommunautaire FR 92 479 538 571

Organisme de formation n°73 31 04405 31